



RAPPORT D'ACTIVITES

2018

I- Rapport d'activités de l'association

1.1. Administration de l'association de Biocalédonia

Assemblée générale - AG

L'Assemblée Générale de l'association s'est tenue le 30 juin 2018, à Port Laguerre.

A la suite du renouvellement par tiers des membres sortants du CA, le CA a élu son nouveau Bureau.

Tableau n°01 : mouvement du personnel de Biocalédonia entre Janvier et Décembre 2018

		Statut	Nom	Prénom	Fonction	Groupe local	
CONSEIL D'ADMINISTRATION	BUREAU	Producteur	CARLEN	Thomas	Président	HOUAÏLOU	
		Consommatrice	HERBERICHS	Ismi	Vice-Présidente	NOUMEA	
		Producteur	BICIW	Simon	Vice-Président	LIFOU	
		Producteur	DE SOLA	Frédéric	Secrétaire	NOUMEA	
		Consommateur	PIOU	Albert	Secrétaire-adjoint	OUEVA	
		Producteur	GONTARD	Philippe	Trésorier	PAÏTA	
		Producteur	POUROUORO	Auguste	Trésorier-adjoint	HOUAÏLOU	
			Productrice	FAIVRE	Caroline		NOUMEA
			Consommateur	JAMPIERRE	Frédéric		LIFOU
			Consommateur	KAREMBEU	Ernest		CANALA
			Producteur	KAVIVIORO	Alfred		HOUAÏLOU
			Consommatrice	KAVIVIORO	Cécilia		HOUAÏLOU
			Producteur	MEINDU	Daniel		PONERIHOUEN
			Producteur	NEUDJEN	Kotrepi		OUEVA
			Producteur	MAGNIN	Aaron		LA FOA
			Producteur	PALENE	John		MARE
			Producteur	POINRIN NAOUNA	Francis		POYA
			Producteur	SALO	Charles		MARE
			Producteur	SOURY LAVERGNE	Franck		LA FOA
		Producteur	WAÏMADRA	Pierre		MARE	

Les principales décisions prises en assemblée générale sont (voir également le site internet de l'association - <http://labelbiopasifika.nc/telechargements/>) :

- La validation des comptes 2017 (déficit de 2 321 521 FCFP) et du rapport d'activités de l'année,
- La présentation et la validation des perspectives 2018,
- L'approbation des membres de l'assemblée générale en faveur de l'intégration de la démarche de certification par tiers au sein de Biocalédonia et la validation de nouveaux documents :
 - o Formulaire d'adhésion,
 - o Engagement du producteur / transformateur pour la certification par tiers (nouveau).

Conseil d'administration - CA

Cinq conseils d'administration ont été tenus en 2018.

Ils ont tous eu lieu à Nouméa pour limiter les coûts engendrés par les déplacements des administrateurs.

Bureau

Le Bureau s'est réuni à quatre reprises pour préparer des réunions de CA et dans le cadre de la gestion des ressources humaines (recrutements et entretiens annuels d'échanges).

1.2. Audit externe de l'association Biocalédonia

Avec l'appui financier de l'ERPA, un audit de fonctionnement de l'association est réalisé chaque année par l'AFNOR Pacific.

En 2018, cette mission d'audit a eu pour objet d'accompagner l'association dans la révision des procédures et documents internes (conformément à l'article 3 de la convention de financement par l'ERPA : 4° assistance-conseil pour la construction/optimisation du système de management de la qualité).

Une cartographie des processus a été finalisée, une révision des documents existants au travers d'une identification précise a permis de proposer, fin 2018, une note de gouvernance aux membres du conseil d'administration qui n'a pas pu être validée pour le moment.

Ce travail doit se poursuivre en 2019 pour finaliser les documents et proposer les procédures adaptées aux besoins fonctionnels de l'association.

1.3. La gestion du système de certification et la défense du signe

Cette année, quatre Comités Territoriaux de Certification (CTC) ont eu lieu.

Le CTC du 17 novembre 2018 a donné lieu à des recommandations faites au président et au directeur, à la fin de cette réunion. L'importance des constats établis par ces membres a été prise en compte immédiatement, puisque l'ordre du jour du conseil d'administration réunie dès le lendemain a été modifié pour intégrer ces sujets.

A la suite de débat et d'explications en réunion du 18 novembre 2018, les membres du conseil d'administration ont voté en faveur d'une révision complète du CTC, avec notamment un changement de modalités de nominations des membres du CTC, de quorum et de délibération.

Le CTC est dorénavant composé de 3 collègues (producteurs / consommateurs / personnes qualifiées), avec un minimum de 2 membres et un maximum de 4 membres par collège.

Les décisions sont prises au sein de chaque collège qui dispose d'une voix. 2 voix « pour » sont nécessaires pour approuver un dossier en CTC.

Tout au long de l'année, une attention a été apportée à la défense du sigle, les usages de faux étant de plus en plus nombreux. De nombreuses fiches de constats ont été rédigées par les salariés.

Compte tenu des nombreuses communications erronées constatées aussi bien sur internet (Facebook, annonces.nc...) que sur des lieux de vente, ce chantier a été mis en sommeil afin de travailler une stratégie de suivi avec la Direction des Affaires Economiques dans le cadre du respect de la loi de pays sur la reconnaissance et la défense des signes de qualité (Loi du pays n° 2017-2 du 7 février 2017 portant création du titre IV du livre VI du code agricole et pastoral de la Nouvelle-Calédonie et relative à la valorisation des produits agricoles, agroalimentaires et de la mer).

Une réunion avec la Direction des Affaires Economiques s'est donc tenue le 13 août 2018, avec l'association REPAIR, à la demande de Biocalédonia. Il en est ressorti que Biocalédonia devait s'assurer que les commerces étaient bien informés de leurs obligations à respecter les Signes et les termes associés, avant de demander le concours de la DAE, sachant que leurs effectifs restent trop limités.

Un support de communication a ensuite été finalisé avec Biocalédonia, REPAIR, la CANC et l'ERPA pour inciter les commerces à utiliser et à valoriser les Signes de Qualité (SIQO) en respectant la réglementation.

A CHAQUE SIGNE, SON INTERLOCUTEUR !

LE SIGNE BIO PASIFIKA certifie que tous les produits labellisés sont issus de modes de production biologique respectueux de l'environnement et des écosystèmes vivants, en accord avec la Norme Norme Océanienne d'Agriculture Biologique (NOAB).

CONTACT : BIOCALEDONIA - 23 23 85
direction@biocaledonia.nc

LE SIGNE AGRICULTURE RESPONSABLE met en avant l'engagement des producteurs certifiés à limiter l'impact de leur exploitation sur l'environnement et à maîtriser la qualité sanitaire de leur production.

CONTACT : REPAIR - 27 21 88
contact@repair.nc

LE SIGNE PÊCHE RESPONSABLE valorise les pêcheurs calédoniens qui mettent en œuvre des pratiques de pêche respectueuses de l'environnement et visent à protéger durablement la ressource.

CONTACT : FÉDÉRATION DES PÊCHEURS HAUTS-FRÈRES - 24 66 17
pau@fpe.nc

LE SIGNE CERTIFIÉ AUTHENTIQUE atteste de l'origine (le terroir), la tradition ou le savoir-faire de production d'un produit. Ex : le poulet fermier élevé en plein air Certifié Authentique.

CONTACT : SYNDICAT DE LA QUALITÉ AUCOILE - 24 66 17
pau@siqo.nc

UNE QUESTION ? UN DOUTE ?

RENDEZ-VOUS SUR :
www.siqo.nc

LES SIQO : UNE CHAÎNE VERTUEUSE

Un Signe officiel d'identification de la Qualité et de l'Origine est une garantie apportée au consommateur que les produits alimentaires qu'il achète respectent un cahier des charges précis et défini. Ce label atteste soit :

- une origine de production,
- un savoir-faire local,
- un procédé de production respectueux de l'environnement.

LES RÈGLES D'UTILISATION DES SIQO

- 1 L'apposition délibérée d'un SIQO ou de sa mention sur un produit ne disposant pas officiellement de la certification constitue un cas de **fraude**.
- 2 Les produits certifiés en vrac doivent être présentés et/ou identifiés, **sans risque de confusion avec un autre produit n'étant pas certifié**.
- 3 Tout opérateur affichant un SIQO doit pouvoir **justifier** de cette utilisation.
- 4 La charte graphique de chaque SIQO doit être **respectée**.
- 5 Tout projet de communication relatif au SIQO doit être **validé**. Voir contact au dos.

LES Signes d'identification de la Qualité et de l'Origine en Nouvelle-Calédonie sont définis et protégés par la loi du pays n°2017-2 du 7 février 2017 et les consignes d'application en résultent.

LA QUALITÉ AGRICOLE, ON LA SIGNE !

ORGANISME DE GESTION DES SIGNES DE QUALITÉ ET DE L'ORIGINE

Une page dans le numéro de fin d'année de « La Calédonie Agricole » a repris les messages du flyer :

SIQO SIGNES OFFICIELS D'IDENTIFICATION DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Un atout pour vos commerces !

À CHAQUE SIGNE, SON INTERLOCUTEUR !

UTILISATION DES SIQO : L'ESSENTIEL DES RÈGLES À RESPECTER

Retrouvez l'intégralité des obligations réglementaires dans la loi du pays n°2017-2 du 7 février 2017.

- 1 L'apposition délibérée d'un SIQO ou de sa mention sur un produit ne disposant pas officiellement de la certification constitue une pratique **prohibée**.
- 2 Les produits certifiés en vrac doivent être présentés et/ou identifiés, **sans risque de confusion avec un autre produit n'étant pas certifié**.
- 3 Tout opérateur affichant un SIQO doit pouvoir **justifier** de cette utilisation.
- 4 La charte graphique de chaque SIQO doit être **respectée**.
- 5 Tout projet de communication relatif au SIQO doit être **validé**.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

- L'ORGANISME DE GESTION DES SIQO
Tél : 26 09 40
- LE PÔLE D'ANIMATION DES SIGNES DE QUALITÉ LOGÉ À LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-CALÉDONIE :
Tél : 24 66 17
- DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES / DAE
Tél : 23 23 80

RENDEZ-VOUS SUR :
www.siqo.nc

LA QUALITÉ AGRICOLE, ON LA SIGNE !

ORGANISME DE GESTION DES SIGNES DE QUALITÉ ET DE L'ORIGINE

1.4. La gestion des relations avec le POETCom et les autres pays partenaires de la région océanienne

Au-delà des échanges réguliers avec le POETCom, un focal point local s'est mis en place en 2018 pour faire le lien et le relai entre l'organisation régionale gérant le label BIOPASIFIKA et la Nouvelle-Calédonie.

Ce focal point est composé de l'association Biocalédonia qui l'anime, de la Chambre d'agriculture, de l'ERPA (Agence Rurale depuis 2019), du Groupement des Agriculteurs Bio de NC.

3 réunions se sont tenues afin de partager les actualités et les enjeux.

Les sujets abordés sont :

- Les difficultés liées au fonctionnement du POETCom,
- La volonté de faire évoluer son fonctionnement : un audit du POETCom a été discuté, avec un financement proposé par le 11^{ème} programme du Fonds Européen au Développement (FED)
- La mise en place de la certification par tiers avec la reconnaissance d'Ecocert pour utiliser la NOAB,
- Les travaux du comité Norme et Certification au sein duquel Pauline BAUDHUIN de la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie est notre membre titulaire,
- La mise en place du 11^{ème} FED, avec son programme nommé « PROTEGE ».

1.5. La communication externe

De nombreuses autres fêtes et foires ont fait partie du programme de l'association et de l'équipe salariée.

Sachant que la priorité reste la certification des exploitations agricoles, et au vu de la diminution des ressources humaines salariées en 2018, les activités de communication externe ont essentiellement concerné les provinces Sud et province des Îles Loyauté : foire de Bourail en août, présence au jeudi de la province Sud à Nouméa, présence au CADRL et participation aux actions de BIONODE à Maré, foire des Îles Loyauté.

Fin 2017, une stratégie de communication a été sollicitée à l'agence de communication « Yellow Box » pour la promotion du label BIO PASIFIKA à partir des résultats de l'étude d'« Evaluation de la communication des signes de qualité de l'ERPA », réalisée en 2017 par KANTAR TNS.

La stratégie définie a été remise en avril 2018 à Biocalédonia avec comme recommandation principale d'accentuer la communication vers les producteurs en vue de les faire adhérer à la démarche de certification biologique BIO PASIFIKA.

Produire davantage de produits labellisés BioPasifika est l'enjeu principal identifié afin de rendre le label BIOPASIFIKA plus visible dans les lieux de vente, avant d'entamer une autre démarche de communication Grand Public qui poserait rapidement la question de l'approvisionnement / de la rareté des produits BIO produits localement.

Les travaux ont été suspendus à l'issue de ce travail puisque, dès février 2018, Biocalédonia a été sollicité par Nicolas METZDORF, membre du Gouvernement en charge du secteur agricole, pour travailler à l'élaboration d'un plan du développement de la BIO en Nouvelle-Calédonie – plan qui sera porté ensuite via la Chambre d'agriculture avec une convention CANC et Gouvernement signée à la foire de Bourail 2018 au travers du forum Agrinnov « déployons l'agriculture biologique ».

Biocalédonia a été associé étroitement à ce forum dès le début, au moyen d'une convention de partenariat signée avec la Chambre d'agriculture.

Après un temps de formation technique du nouveau directeur de Biocalédonia par Yellow Box, le site www.labelbiopasifika.nc a été régulièrement mis à jour.

La page téléchargement permet de trouver les derniers documents internes : rapport d'activité, liste des producteurs certifiés, liste des intrants utilisables en Agriculture Biologique (en accord avec la NOAB).

La page Facebook <https://www.facebook.com/labelbiopasifika.nc/> relaie en permanence des informations sur la BIO et sur Biocalédonia. Fin décembre 2018, cette page comptait 1 465 personnes, avec des publications dépassant occasionnellement les 3 000 vues.

Voici un exemple extrait de notre page, avec cette offre d'emploi diffusée en décembre 2018 pour le remplacement de l'animatrice basée à Nouméa :



Au travers des supports (newsletters, La Calédonie Agricole...) mis à disposition par la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie, l'association a été mise régulièrement en avant (brèves ou articles, pages partenaires...).

Enfin, il ne faut pas oublier que nombre de nos adhérents ont peu ou pas accès à internet ou aux mails. Une attention particulière est faite pour garder le lien avec toutes et tous : l'association appelle directement par téléphone les intéressés et des courriers sont parfois envoyés avec des problèmes de distribution qui persistent également.

1.6. Les actions de partenariat

Comme depuis quelques années, Biocalédonia multiplie les partenariats et les actions communes.

A noter plus particulièrement cette année :

- Accompagnement des plans AMBITION BIO 2019 et ECOPHYTO - Biocalédonia est membre du COPIL et du COTECH de ces plans (renommé *AGRINNOV – déployons l'agriculture biologique*, en 2019),
- Participation aux réunions sur le 11^{ème} FED (PROTEGE).

Ces deux actions ont déjà mobilisé la direction et la présidence de l'association en 2018. 2019 nécessitera l'implication de toutes ses ressources humaines.

En termes de formations : formation à destination des techniciens avec deux sessions organisées en province Nord, en coordination avec l'IFAP.

2. Les salariés

2.1. L'équipe salariée

A l'image de 2017, l'équipe salariée a encore été diminuée en 2018 pour des raisons budgétaires.

Tableau n°02 : mouvement du personnel de Biocalédonia entre Janvier et Décembre 2018

	Nom	Prénom	Poste	Date d'entrée	Date de sortie	Ancienneté en année au 31/12/2018
1	LECOEUVRE	Pierre	Animateur PS et coordinateur	13/06/2016	28/02/2018	1.7
2	SAIMOEN	Alexia	Animatrice PN	06/06/2016	28/02/2018	1.7
3	SAHILE	Aline	Animatrice PN	1/06/2017	14/04/2018	0.9
4	DIEO	Danya	Animatrice PS	01/02/2017		1.9
5	PALET	Frédéric	Animateur PIL	01/02/2017		1.9
6	VANHAECKE	Thierry	Directeur	01/01/2018		1
7	LATASTE	Claire	Animatrice PS et coordinatrice	05/03/2018		0.8
8	WAMEJO	Carl	Animateur PN	01/12/2018	28/02/2019	0.1

Voici les principaux faits marquants sur l'année 2018 :

- Arrivée d'un nouveau directeur le 1^{er} janvier 2018 en remplacement de Hélène MOQUET partie en décembre 2017,
- Remplacement au poste de coordination de la certification (complété d'un mi-temps en animation PS) en mars 2018, après le départ de Pierre LECOEVRE,
- Extension de la zone d'animation de l'animateur basé à Maré, couvrant maintenant l'ensemble de la PIL depuis octobre 2018, en raison des contraintes budgétaires fortes pesant sur l'association, ne lui permettant plus de recruter d'autres salariés,
- Animation en PN restée vacante entre mi-avril 2018 et fin novembre 2018,
- Recrutement d'un nouvel animateur PN en décembre 2018, avec lancement de l'appel à candidature dès réception de la convention de financement PN / Biocalédonia en octobre 2018.

A noter que fin 2018, l'ancienneté moyenne des salariés en poste à Biocalédonia est d'environ 14 mois. Fin 2017, cet indicateur était à 1.1 ans.

Le turn over reste important au sein de l'association, limitant de facto le nombre de réunions d'équipes qui ont pu se tenir tout au long de l'année.

2.2. Sur la commune de Maré, province des Îles Loyauté

Depuis le 15 Février 2017, le travail d'animation sur la zone de Maré est réalisé par Frédéric PALET. Le travail d'animation a eu lieu de façon continu en 2018 sur cette zone.

Le bureau est basé au CADRL de Atha, à côté des structures comme ARBOFRUITS, ADECAL, IAC, CANC sur le site qui permet des relations transversales avec les employés du CADRL et l'association TANETA (chargée de l'entretien des espaces verts).

Actions techniques et formations auprès des producteurs

- Suivi des dossiers pour la certification BioPasifika

Au niveau administratif et archivage des dossiers des producteurs, un travail a été mené pour la mise à jour des dossiers pour 17 producteurs certifiés, 4 producteurs en cours de certification et la réalisation de 23 plans de gestion.

Un cahier de suivi de culture vierge a été remis avec conseils en début d'année pour les producteurs n'ayant pas de cahier personnel.

- Formations

Le 02 mars a eu lieu une formation pratique et théorique sur la mise en place d'assiette de vanille à l'attention de dix jeunes producteurs maréens. La formation a été dispensée par l'animateur Biocalédonia et le technicien Arbofruits chez une productrice certifiée BioPasifika de la tribu de Eni.

Une formation sur l'agriculture biologique et la procédure de certification BioPasifika a été dispensée par l'animateur auprès de deux jeunes promoteurs agricoles sous contrat RIL avec le CADRL.

Une formation a été dispensée par l'animateur auprès de la responsable pépinière CADRL sur la production de plants bio.

Sur 2018, l'animateur a réalisé un travail d'information au domicile de 15 producteurs de Maré sur les procédures de certification.

- Actions de sensibilisation technique

Au niveau des actions pratiques, l'animateur a mis en place, au CADRL, un jardin bio d'une surface de 300 m² accueillant un lieu de compostage, un hôtel à insecte, un brise vent végétal et agrémenter de 35 espèces de plantes.

Ce lieu a permis d'accueillir et d'informer de nombreux producteurs notamment lors des journées portes ouvertes du CADRL du 27 septembre 2018. Hormis les conseils techniques, l'objectif de cette parcelle est aussi de produire des graines et plants.

Ces produits sont soit échangés avec les producteurs bio du GL de Nengone (ex : journée troc entre producteurs bio du 18 avril) soit fournis à la pépinière du CADRL.

En collaboration avec l'association Arbofruits, quatre ateliers de broyage ont été réalisés en 2018 chez des producteurs de vanilles bio.

- Autres

Une liste a été remise à chaque producteur du GL de Nengone contenant les contacts des différents circuits commerciaux afin de valoriser leurs produits certifiés BP.

Actions de communication

Tableau n°03 : synthèse des foires et marchés

Foires et marchés	Finalités	Points forts	Points faibles
Fête de l'avocat à Nécé	Présentation de l'Association Biocalédonia et de la procédure de certification en AB	Stand commun avec les partenaires du CADRL et de la PIL Visites guidées du système d'irrigation Aqualone chez Mr Wigno NEMIA	
Marché Bionode	Présentés le savoir-faire des producteurs bio et valorisés les produits	Bonnes retombées à tous niveaux	Peu de force vive pour la préparation du site. Problème d'animation interne de l'association Bionode pour reproduire ce genre de manifestation.
Journée portes ouvertes du CADRL	Représentation de l'association avec un marché de producteurs bio Informations aux producteurs des îles sur l'espace du jardin bio	Les producteurs bio présents ont bien vendu leurs produits. La visite du jardin bio a permis de sensibiliser plus facilement les producteurs rencontrés	
1^{ère} fête de la banane à Cengéite	Présentation du logo BP et intervention sur le produit banane en bio	Très bonne animation du comité organisateur pour une première édition. Mise en place d'un inventaire sur les variétés de bananes endémiques par l'IAC.	

Volumes commercialisés :

Il est difficile de connaître ces volumes car peu de producteurs tiennent de registre de ventes ou ont des facturiers malgré le fait que nous demandons aux producteurs de tenir un cahier de culture par le biais de la NOAB qui permet de connaître les volumes produits.

Les réunions du GL de Maré

Fin 2018, le Groupe Local de Maré est constitué de 21 producteurs et de six consommateurs dont 25 cotisants (19 producteurs et 6 consommateurs).

Le 10 septembre, le GL a validé le choix de retirer 8 producteurs et une consommatrice afin d'avoir une liste à jour de membres actifs. Le GL a accueilli 9 nouveaux producteurs et a perdu une consommatrice sur 2018.

Le GL s'est réuni à six reprises entre le 20 février et le 20 décembre avec une moyenne de 14 personnes par réunion de travail.

LE GROUPE LOCAL BIO DE NENGONE					
PRODUCTEURS					
GUYETTE Françoise, Waléa					
LOLOPO Marie-Hélène					
MALAKAI Louis					
NEMIA Henri, Wigno					
PALENE John José					
PEU Manoua					
PEU Kumiè					
PIME Danielle					
PUJAPUJANE Jean					
RUONE Jean-Marie, Été					
SALO Charles Lucien					
WAETHEANE Elodia, Shongine					
WAIMADRA Pierre Waiwe					
WAIEMENE Anne					
WANEGUI Marcel					
WAREKAICANE Rock, Yeat					
WASHETINE Régine Kaica					
WASHETINE Téophile, Sicen					
WASHETINE Ignace					
WASHETINE Charles					
WAYENECE Julia Sulia					
		CONSOMMATEURS			
		1	BIAUJAUD Arnaud		
		2	DUFOURMENTEL Margaux		
		3	CHAIX Marie-Laure		
		4	DE SEZE Amandine		
		5	SCHAAN Gwenaël		
		6	HNAGUERE Larissa		
21 PRODUCTEURS ET 6 CONSOMMATEURS ENGAGÉS					

Afin de permettre une bonne information auprès de la population, le GL a validé les points suivants concernant le poste de chef de groupe :

1. Le poste de chef de groupe (obligatoirement un producteur) sera renouvelé à la première réunion annuelle du GL.
2. Le poste sera tournant par zone géographique pour permettre de faire circuler l'information équitablement (le secteur de la Roche va de Kurine à Wakoné, le secteur Ouest va de Kaewatine à Mébouet, le secteur sud de Tadine à Eni).
3. Monsieur Charles SALO du secteur de la Roche est démissionnaire et Monsieur Louis MALAKAI du secteur Ouest est élu à l'unanimité. Le poste reviendra donc l'année prochaine au secteur Sud et ainsi de suite.

Le GL a travaillé sur la problématique des brulis traditionnels et a proposé au CTC un projet de définitions sur un brulis conforme et non-conforme.

Lors de la première réunion du GL, partagée avec le nouveau directeur, la présence de la correspondante des Nouvelles Calédoniennes a permis la parution d'un article sur le GL de Nengone.

Cet article a suscité des questions : par la suite, des contacts ont été établis avec de nouveaux producteurs intéressés par l'agriculture biologique.

Le GL a reçu la présentation de 23 (+3 par rapport à 2017) plans de gestion en présence du producteur, 20 (+9 par rapport à 2017) inspections ont été réalisées sur le terrain dont 17 présentés au GL en présence des auditeurs.

En 2018, 5 attributions du label BioPasifika ont été délivrées par le CTC aux nouveaux producteurs de Maré, il s'agit de :

- Louis MALAKAÏ pour les productions végétales (vivriers et vanille)
- Wigno NEMIA pour les productions végétales (verger de case et vanille)
- Danielle PIME pour les productions végétales (tubercules, fruits et maraîchage)
- Anne WAIEMENE pour les productions végétales et la transformation de vanille (fruits, vanilles, tubercules)
- Régine WASHETINE pour les production végétales (tubercules et maraîchage)

Les deux dossiers d'attribution de Kumié PEU et Ignace WASHETINE ont été ajournés au dernier CTC 2018 en raison d'absence de cahier de suivi de culture. Ces deux dossiers seront à nouveau présentés au premier CTC 2019 puisque le travail de suivi a été réalisé depuis.

Les réunions se sont toutes déroulées dans une ambiance studieuse et participative au centre de Atha hormis la dernière réunion qui a eu lieu à la tribu de Cengeité afin de partager un repas bio entre adhérents du groupe.

Tableau n°04 : synthèse des membres actifs du groupe

désignation/année	2016	2017	2018
Producteurs	15	20	21
Consommateurs	4	7	6
Inspecteurs confirmés consommateurs	4	7	6
Inspecteurs confirmés producteurs	8	9	4
Nbre de PDG réalisés	11	20	23
Nbre d'inspections effectuées	10	11	20
Total des producteurs labélisés (BP ou BPC)	12	13	17
Nbre de Réunions annuelles	1	6	6

Les réunions avec les partenaires et actions de coordination :

- Les réunions techniques au sein du Centre d'Appui au Développement Rural Loyaltien

En 2018, l'animateur Biocalédonia a participé à 6 réunions techniques en coordination avec les agents du CADRL, de l'IAC, de l'ADECAL, de la CANC GDSV, de la CANC Plateforme Machinisme, de ARBOFRUITS et de l'association TANETA.

L'objectif de ces réunions est de transmettre l'information et de traiter les problématiques sur les suivis de culture des parcelles d'expérimentation, sur le suivi des productions chez les producteurs, sur la production de plants fruitiers et maraîchers, sur le suivi de maladies et de ravageurs, la formation de producteurs, la planification des travaux et l'organisation lors des événementiels.

L'animateur de Maré représente l'association Biocalédonia en tant que trésorier au sein du Conseil d'Administration du CADRL. Trois réunions ont eu lieu en 2018, notamment pour aider le Directeur sur l'aspect financier de la structure.

Le CADRL n'a pu en 2018 envisager une reconversion en bio certifié en raison de la superficie (- de 4Ha) obligeant de certifier l'ensemble des activités et par la présence d'un stock conséquent de Produits Phytosanitaires Non Utilisés qui ne peuvent être évacués aujourd'hui par manque de financement.

- Réunions COTECH PIL

L'animateur Biocalédonia a participé à un COTECH TUBERCULES et un COTECH MARAICHAGE pour finaliser le cadre logique provincial de ces filières. Depuis le départ de Méri THUPALUA (chef du service agricole de la PIL), ces COTECH n'ont plus été réunis.

- Association BIONODE

L'animateur a été présent à deux réunions de travail et a participé à l'organisation du Marché Bio. L'association Bionode a souscrit en 2018 un contrat avec le collège de Tadine sur la base d'une heure par semaine afin de mettre en place un jardin bio avec un accompagnement pédagogique pour les élèves. L'intervenant est Mr John PALENE, producteur certifié.

Volumes de production :

Au niveau de la production de Nengone, les volumes sont en constante augmentation :

- en 2016 : 22 tonnes de produits avec une augmentation de 9 tonnes par rapport à 2015,
- en 2017 : 27,9 tonnes soit une évolution de + 5.9 tonnes par rapport à 2016.
- en 2018 : **37.5 tonnes** soit une évolution de + 9 tonnes par rapport à 2017.

Les 21 producteurs du GL de Maré cultivent une surface totale de **18.2 Ha**.

Les productions certifiées ou en cours de certification ne concernent que la filière végétale. La répartition 2018 est la suivante :

- tubercules : 18 450 kg,
- fruits : 15 165 kg,
- maraîchage : 3 605 kg,
- vanille verte : 350 kg.

Les vanilles labélisées BioPasifika livrées à la Maison de la vanille par 5 producteurs certifiés de Nengone représentent une valeur de 670 000 F CFP (données ARBOFRUITS) pour 2018.

Actions d'animation à Maré :

Le travail de l'animateur en 2018 est réparti de la façon suivante :

- La présence au bureau de Atha a été de 46 % du temps de l'animateur.
- L'animateur est actif pour 10 % du temps passé sur les actions collectives, récolte ignames CADRL, broyage avec Arbofruits et sur l'action concernant la création d'un jardin Bio au niveau du CADRL.
- Le secteur concernant les visites aux producteurs pour leur suivi et l'élaboration du plan de gestion de leur exploitation (10 %). Ce travail a été apporté à l'ensemble des producteurs du GL de Nengone qui se sont manifestés soit par leur présence lors des réunions ou en contactant directement l'animateur.

- Les secteurs suivants concernent les réunions internes (2 %) et les réunions avec les partenaires (4 %) soit un total de 8 % du temps de l'animateur.
- Les 25 % restant du temps de l'animateur sont répartis en plusieurs secteurs comme les réunions du GL, les manifestations, le transport, l'information sur les démarches en AB, les audits sur les exploitations, les congés et arrêts maladie.

Conclusions et perspectives 2019 :

Pour 2018, la satisfaction première est le dynamisme du GL de Nengone par la croissance du groupe.

Des producteurs aujourd'hui certifiés BioPasifika ont évolué en 2018 sur l'aspect commercial en s'équipant individuellement de balances et de facturiers afin d'approvisionner des magasins Bio de Nouméa.

Il reste cependant un travail important sur la durée sur l'apport d'informations aux producteurs de Nengone sur la définition du Bio Certifié.

Pour 2019, concernant le GL de Maré, l'évolution doit se poursuivre en mettant en place une formation « inspection » afin d'augmenter le nombre d'auditeurs producteurs et consommateurs actuels pour garantir le travail d'audit.

Enfin, il faut aussi prendre en considération le fait que l'animateur basé à Maré sera amené à réaliser un travail d'animation sur l'ensemble de la Province des Iles Loyautés. Il est dorénavant animateur pour l'ensemble de la PIL depuis octobre 2018.

2.3. Sur les communes de la province Nord

Les démissions successives des 2 animatrices en poste en début d'année et le recrutement d'un seul animateur, en décembre 2018 ont limité les actions de l'association et les activités des Groupes Locaux de la province Nord.

L'animation effectuée par les animateurs est donc partielle.

La raison principale de ce déficit d'animation est la précaution prise par l'association, conformément à la décision validée à l'unanimité par le conseil d'administration réunie le 14 septembre 2018 : *aucune embauche sera faite en province Nord, tant que Biocalédonia n'a l'assurance du financement de la province Nord, avec convention signée.*

A noter plusieurs interventions de la coordinatrice qui a accompagné les GL lors de réunions et d'inspections.

En décembre 2018, la prise de poste du nouvel animateur a permis de relancer la dynamique auprès des adhérents des 2 zones :

- Zone Grand Nord : VKPP
- Zone Nord-Est : Houailou – Canala

Les missions confiées à l'animateur sont plus particulièrement :

- Se faire reconnaître auprès des adhérents de la province Nord,
- Préserver les certifications valides pour les producteurs certifiés,
- Préparer les inspections pour les producteurs arrivant à échéance de la durée de leur certification,
- Mobiliser les producteurs qui ont perdu leur certification,
- Accompagner la dynamique des groupes locaux : animation de réunions, identification de nouveaux adhérents (producteurs et consommateurs),
- Mobilisation d'adhérents pour mener les inspections avec participation aux formations à l'inspections si nécessaire,
- Liens avec les partenaires.

Ainsi, en 2018, il y a eu une réunion du GL de Canala et une réunion du GL de Houailou (en juin) et 2 réunions de GL pour la zone VKPP (en décembre).

En conclusions, l'animateur recruté fin décembre a eu un important travail de remobilisation à réaliser. A l'issue de sa période d'essai en février 2019, Biocalédonia a procédé à son remplacement et une nouvelle animatrice a été embauchée à sa suite. Ce dernier recrutement doit permettre d'asseoir notre animation du dispositif SPG de Biocalédonia, en province Nord, dans un contexte où la convention 2019 est signée depuis avril 2019.

La remobilisation de tous nos adhérents est donc l'enjeu le plus important en 2019 pour :

- Reconduire le nombre maximum de certifications BIOPASIFIKA en province Nord,
- Répondre aux besoins des consommateurs souhaitant s'approvisionner davantage en produits biologiques selon le label BIOPASIFIKA, seul label biologique en lien avec la norme océanienne d'agriculture biologique (NOAB) respectueuse de peuples, des écosystèmes et des ressources naturelles de l'Océanie.

2.4. Sur les communes de la province Sud

2.4.1. Zone de Bourail

Le groupe local de Bourail, bien que dynamique avec 2 nouveaux producteurs certifiés en 2018 mais aussi 2 perdus en 2017 pour cause de départ, peine à trouver son rythme de croisière.

Cela s'explique notamment par la présence d'uniquement 2 consommateurs pour qui la charge de travail est, par conséquent, lourde.

Les réunions restent fréquentes et les échanges riches. Des compétences diverses et complémentaires ainsi qu'un engagement fort des adhérents est à souligner.

Bien que le dossier de l'OCEF soit rattaché au GL de Païta, l'abattoir étant localisé sur la commune de Bourail, le GL de Bourail a suivi le dossier de près.

On notera de nouveaux types de production avec l'arrivée d'éleveurs ; d'apiculteurs et d'un transformateur.

Le développement et la demande sont plus faibles qu'au GL de La Foa tout en restant réel avec la rédaction de 7 plans de gestion qui ont abouti à 2 nouveaux certifiés.

Le recrutement est un enjeu crucial sur le GL de Bourail.

Actions techniques et formations auprès des producteurs

L'association Biocaledonia n'a pas conduit de formation ou d'action technique auprès des membres du GL de Bourail.

Une journée d'échanges devaient être organisée mais n'a malheureusement pu être menée à bien.

Actions de communication

Le choix a été fait par le bureau et la direction de consacrer moins de temps en représentation sur les foires en 2018, à la suite des constats de 2017 qui indiquaient que ces événements étaient très chronophages sans gain réel pour l'association et les producteurs.

L'association BioCaledonia a tout de même été représentée durant les 3 jours de la Foire de Bourail, au sein du stand institutionnel coordonné par la Chambre d'Agriculture. Les bénévoles du GL de Bourail se sont fortement mobilisés pour cet événement.

Les réunions du GL et les inspections

Les renouvellements ont eu lieu en temps et en heure mais au prix d'un fort investissement des deux consommateurs du GL.

Tableau 05 de synthèse des membres actifs du groupe :

	2018	2017	2016
Producteurs	10	8	7
Consommateurs	2	4	2
Inspecteurs confirmés consommateurs	2	2	1
Inspecteurs confirmés producteurs	4	5	5
Nbre de PDG réalisés	7	9	5
Nbre d'inspections effectuées	10	7	4
Total des producteurs labélisés (BP ou BPC)	8	7	7
Nbre de Réunions annuelles	7	5	4

Volumes de production

Maraîchage (kg)	Tubercule (kg)	Fruits (kg)	Total
2 800	2 900	280	5 980

Les volumes de production n'ont pas augmenté suite aux départs de producteurs et à la naissance d'un deuxième enfant pour une de nos productrices les plus actives.

On devrait observer des volumes plus conséquents en 2019.

Conclusions et perspectives 2018

L'année 2018 se termine en demi-teinte pour le GL de Bourail. Si la demande dans la région reste forte, l'esprit associatif peine à se mettre en place. Le recrutement de nouveaux adhérents est un enjeu crucial.

La certification de l'OCEF et la structuration de la filière bovine bio devraient attirer de nouveaux producteurs éleveurs et augmenter sensiblement les volumes de production. Ce sujet est traité en étroite collaboration avec la Chambre d'Agriculture.

Cependant, sans recrutement de consommateurs, il sera compliqué de maintenir une dynamique pérenne. Il faut pour cela consacrer du temps salarié et bénévole à la communication, voire au démarchage.

De plus, le GL est en demande de nouvelles techniques d'animation et d'activités autres que le traitement des dossiers, afin de créer un esprit d'équipe autour du projet associatif de BioCaledonia.

Il y a de nombreux défis à relever sur ce groupe local mais aussi de nombreuses perspectives encourageantes. Organiser des échanges avec des groupes locaux proches pourraient aussi participer à la redynamisation du GL de Bourail.

2.4.2. Zone de La Foa

En 2018, le groupe de La Foa se confirme comme un groupe local extrêmement dynamique.

Le nombre d'adhérents, producteurs comme consommateurs, est en hausse constante tout comme le nombre de réunion du groupe local et le nombre de participants.

Le groupe local se réunit plus d'une fois par mois à partir du 2^{ème} semestre, avec une participation très active aux réunions de groupe locaux puisque chaque réunion rassemble au moins 12 adhérents.

Le groupe local représente bien la diversité de BioCaledonia tant sur les productions que sur les profils des adhérents. Cela permet de rassembler des compétences techniques très diverses sur les nombreux sujets que nous devons traiter lors de l'étude des dossiers.

On y observe des échanges animés et constructifs, des questionnements documentés et poussés, un grand sérieux dans la gestion des dossiers, un souci d'impartialité et d'intégrité omniprésent, et finalement la construction progressive d'un esprit d'appartenance au projet associatif.

Le GL s'intéresse et suit de près les sujets sur lesquels a travaillé BioCaledonia en 2018 et alimente fortement les réflexions. L'ambiance y est cordiale, bien que studieuse, et certains adhérents d'autres groupes locaux mais aussi des observateurs, ont plaisir à venir y participer.

On observe aussi la mise en place de circuits d'entraide et de solidarité qui se mettent en place ainsi que la collaboration commerciale entre les producteurs.

Le groupe local est bien représenté dans les instances de l'association et répond activement aux sollicitations internes comme externes. De plus, il est actuellement le groupe local qui a le volume de production le plus important avec plus de 100 tonnes en 2018.

Actions techniques et formations auprès des producteurs

Le GL de La Foa s'est fortement mobilisé sur la formation à l'inspection qui a eu lieu à Païta en mai.

Les producteurs sont en demande d'échanges techniques entre eux.

Actions de communication

Le choix a été fait par le bureau et la direction de consacrer moins de temps en représentation sur les foires en 2018, à la suite des constats de 2017 qui indiquaient que ces événements étaient très chronophages sans gain réel pour l'association et les producteurs.

L'association BioCaledonia a tout de même été représentée durant les 3 jours de la Foire de Bourail, au sein du stand institutionnel coordonné par la Chambre d'Agriculture.

Le GL de La Foa a aussi participé aux jeudis du centre-ville de la province Sud, où un stand a été tenu avec un producteur maraîcher, un apiculteur et un éleveur de poules pondeuses, représentant la diversité des produits certifiés BioPasifika.

Les réunions du GL et les inspections

Tableau 06 de synthèse des membres actifs du groupe :

	2018	2017	2016
Producteurs	16	13	3
Consommateurs	12	5	8
Inspecteurs confirmés consommateurs	4	2	0
Inspecteurs confirmés producteurs	10	6	3
Nbre de PDG réalisés	9	12	5
Nbre d'inspections effectuées	18	11	4
Total des producteurs labélisés (BP ou BPC)	11	8	3
Nbre de réunions annuelles	9	7	4

Volumes de production

Maraîchage (kg)	Tubercule (kg)	Fruits (kg)	Miel et produits dérivés (kg)	TOTAL en kg
79 863	1 043	20 570	823 kg de miel, 40 kg de cire et 11,2 kg de pollen	101 476

Conclusions et perspectives 2018

L'année 2018 s'est achevée sur une réunion de groupe local combinée à un pot de Noël qui a rassemblé plus de 30 personnes.

Tous les indicateurs sont en hausses constantes : nombre d'adhérents, nombre d'inspecteurs, nombre de certifiés, nombre de réunions... Cela présage d'une dynamique toujours plus forte pour 2019.

Le groupe local souhaite travailler sur 2 axes en 2019 :

- L'autonomisation progressive du groupe local : les bénévoles s'organisent pour mener à bien les inspections et les réunions. L'objectif est d'avoir un investissement plus fort, avec des bénévoles porteurs du projet associatif et non consommateurs d'un service, mais aussi de libérer du temps salarié pour d'autres tâches tout en réduisant les coûts de la certification par SPG. Il est en cela précurseur au sein de BioCaledonia.
- L'organisation d'autres activités que celles nécessaires à l'attribution et au maintien des certifications : marchés et circuits de commercialisation communs, communication sur l'association pour recruter et monter en visibilité, systèmes d'échanges de pratiques, d'intrants et d'outils...

Le groupe local de La Foa s'affirme progressivement comme un des moteurs de BioCaledonia.

2.4.3. Zone couvrant les communes de Boulouparis, Thio, Païta, Nouméa, Mont Dore et Yaté : 4 Groupes Locaux

L'objectif de l'année 2018 a été de dynamiser ces groupes et d'avoir des premiers certifiés. Pour les deux autres groupes (Païta et Nouméa), l'objectif principal a été de maintenir la dynamique. Pour rappel, fin d'année 2017, deux nouveaux groupes locaux ont été créés sur Yaté et Thio.

Actions techniques et formations auprès des producteurs

- Actions techniques

Pas d'actions techniques auprès des producteurs cette année.

- Formations

Le 16 mai, une formation à l'inspection a été organisée pour les producteurs et les consommateurs du Sud (de La Foa à Nouméa). 9 personnes (2 consommateurs et 7 producteurs) y ont participé. Sur ces 9 participants, 7 ont validé leur formation par des observations d'inspections et sont donc devenus inspecteurs.



Figure x : Formation à l'inspection

Actions de communication

Présence sur une foire et un marché (voir tableau ci-après), mais pas d'action de communication spécifique sur le label ni sur l'association, mise à part.

En juillet, la coordinatrice et un producteur (éleveur) du GL de Païta ont participé à une réunion filière à l'OCEF. L'objectif de cette réunion est de présenter l'association, d'expliquer la procédure de certification et soutenir le souhait de l'éleveur de voir l'OCEF – abattoir - certifié afin de pouvoir, au final, retrouver de la viande Bio sur les étals de certaines boucheries de Nouméa.

Tableau n°07 : synthèse des foires et marchés

Foires et marchés	Finalités	Points forts	Points faibles
Foire de Bourail Samedi 11 août (présence d'une consommatrice de Nouméa)	Promotion du label et présentation de l'association	Rencontre avec différents publics. Mise en place de jeux pour faire connaître le label BioPasifika	Sous la chapiteau mélange avec d'autres organisme, partage la même table avec REPAIR
Jeudi du Centre-Ville (jeudi 11 octobre)	Présence sur le stand de Biocaledonia	Présence sur le stand de producteurs, beaucoup de passage au stand	Très peu d'échange sur le label auprès des consommateurs
Marché Bio de Biomonde Samedi 10 novembre (stand tenu par deux consommatrices)	Promotion du label et présentation de l'association. Avoir de nouveaux consommateurs	Rencontre direct avec les consommateurs, stand tenu par des adhérents consommateurs	Peu de monde présent au stand institutionnel

Volumes distribués :

Durant la Foire de Bourail, quelques produits de nos producteurs ont été proposés avec des dons au buffet d'accueil sur le stand commun de la Chambre d'agriculture : pains, miel, 400 mini-chapeaux en chocolat donnés par Absolu Chocolat...



Figure x : Stand COOP 1, Foire de Bourail

Les réunions du GL et les inspections

- **Groupe local de Nouméa** : Les réunions ont lieu tous les premiers de chaque mois.
 - Durant l'année, 13 réunions se sont tenues.
 - Le GL compte 15 adhérents producteurs et 8 adhérents consommateurs. 10 producteurs sont certifiés dont 5 nouvelles attributions.

- Dans le groupe, il y a 5 inspecteurs-producteurs et 7 inspecteurs-consommateurs. 3 producteurs et 1 consommatrice du groupe ont suivi la formation à l'inspection du mois de mai 2018.
- Deux dossiers du GL ont été envoyés au comité de litige :
 - 1- Le premier concernant un dossier apiculture où la productrice saisit le comité pour demander la certification de ces reines avec les ailes clippées. Selon le point 5.9.14 de la NOAB « Le rognage des ailes des reines est interdit », le comité de litige suit la décision du groupe local et rejette la demande.
 - 2- Le deuxième dossier concerne un atelier production animale et notamment d'œufs de poules. Le groupe local n'ayant pas pu se mettre d'accord sur le début de la période de conversion, la coordinatrice à la demande du producteur saisit le comité de litige. Ce dernier tranche pour dire que la période de conversion commence lorsque tous les éléments du Bio sont réunis (alimentation, prophylaxie etc...) et accorde la certification BioPasifika au producteur.

Durant la démarche de certification de ce dossier, plusieurs tensions apparaissent au sein du groupe notamment sur la lecture de la norme et son interprétation. Ces tensions pousseront l'animatrice à ne plus vouloir animer ce GL, et aussi à amener le directeur et le président de l'association à intervenir au cours d'une réunion de groupe local en octobre, pour réexpliquer le fonctionnement du comité de litige. Le président a alors demandé au GL de mettre en place des règles d'animation et de respect de la prise de parole afin que tout le monde puisse s'exprimer.

- Par la suite, trois réunions de GL se sont déroulées sans la présence de l'animatrice. Dès lors, les réunions ont été gérées par la chef du groupe local avec les autres membres adhérents.

➤ **Groupe local de Païta** : Les réunions ont lieu tous les derniers vendredis de chaque mois.

- 13 réunions de GL se sont déroulées dans l'année.
- 21 adhérents producteurs et 6 adhérents consommateurs. 10 producteurs certifiés dont 6 nouvelles attributions.
Dans le groupe, il y a 5 inspecteurs-consommateurs et 7 inspecteurs-consommateurs. 1 producteur a participé à la formation à l'inspection.
- Suite aux tensions dans le GL de Nouméa, une productrice de ce GL a changé de groupe et a présenté son plan de gestion pour une deuxième inspection au GL de Païta. L'apicultrice ne possède que deux ruches et ne peut donc pas commercialiser sa production (quantité insuffisante en vue d'une commercialisation). Le GL a refusé de faire l'inspection pour deux ruches et une production qui n'est pas commercialisée, *cela repose la question sur la nécessité de certifier des producteurs qui ne commercialisent pas leurs productions.*
- Entrée dans la démarche de certification de l'OCEF, pour la certification du processus d'abattage. La certification de l'OCEF fait suite à la labélisation d'un élevage bovin sur Tontouta et à la demande de cet éleveur qui souhaiterait avoir une traçabilité de sa viande jusqu'au consommateur final. Cette certification permettra également de trouver de la viande bovine bio dans certaines boucheries.
- Suite à l'adoption, lors de l'assemblée générale du 30 juin, de la certification par tiers, deux producteurs (un de Païta et un de Nouméa) ont pris leur engagement pour cette certification externe.



Figure x : Réunion GL de Paita

Fin 2017, deux nouveaux groupes locaux ont été créés :

- **Groupe local de Yaté** : Ce groupe local a été inauguré le 10 novembre 2017 en présence de quelques membres du Conseil d'administration de l'association.
 - Le GL de Yaté compte 5 membres producteurs et 3 membres consommateurs à la création du GL.
 - 3 réunions de GL se sont déroulées sur Yaté, avec la présence de 2 inspecteurs des GL de Paita et de Nouméa. 3 producteurs sont entrés dans la démarche de certification et deux producteurs ont été certifiés depuis août 2018. Une certifiée en transformation (huile de coco et tamanou) et l'autre certifiée en production végétale. Un 3^{ème} producteur est entré dans la démarche de certification, une première inspection a été réalisée.
 - Le point fort de ce groupe est que l'une des consommatrices du GL est aussi la directrice de l'ADEVY (Agence de développement de Yaté) et donc s'engage à commercialiser les produits bio de nos certifiés, de prendre des cageots de différentes couleurs pour les produits bio et ainsi de pouvoir les vendre sur les points de ventes de Nouméa. Malheureusement, elle a quitté son poste en début d'année 2019.
- ⇒ L'objectif pour l'année 2019, est de former les adhérents de Yaté à l'inspection afin qu'ils soient autonomes pour les inspections.



Figure x : Inspection sur Yaté

- **Groupe local de Thio** : Ce dernier groupe a été inauguré le 21 décembre 2017.
 - Le GL compte 7 producteurs et 3 consommateurs lors de la création du GL. Seules 2 productrices et une consommatrice ont pris leur adhésion l'année dernière.
 - Une première réunion de GL a eu lieu le 07 mars 2018. Le but de cette réunion était de :
 - Regrouper toutes les personnes identifiées lors des démonstrations de buttes permanentes pour créer le GL
 - Prendre les adhésions
 - Identifier les personnes qui souhaitent se lancer dans la certification.
 Malheureusement, 3 personnes seulement étaient présentes à la réunion, une consommatrice et deux productrices.
 - A la suite de cette réunion, l'animatrice a commencé à rédiger les PDG avec les productrices. 2 PDG en production végétale ont été réalisés.
- ⇒ L'objectif pour 2019 sera de planifier les premières inspections avec des adhérents inspecteurs des GL de Païta et Nouméa.



Figure x: Mamans du Marché de Thio Mission

- En complément, 6 personnes ont pris contact et rencontré l'animatrice pour avoir des renseignements sur les démarches de certification, ces personnes n'ont pas poursuivi la démarche de certification.

3 personnes se sont renseignées sur la certification de produits cosmétiques.

La NOAB ne traite que de la transformation de produits à des fins alimentaires, pourtant un producteur s'est déjà fait certifier pour sa production de savon.

Nous devons donc évaluer comment intégrer ces demandes pour une certification BioPasifika.

Focus sur l'OCEF en lien avec la certification de l'élevage bovin de M. ARDIMANI :

Monsieur Ardimanni - producteur bovin installé sur la Tontouta - s'est fait certifier ses veaux en vif en février 2018.

L'éleveur est entré dans la démarche car il souhaite une traçabilité de sa viande jusqu'au consommateur final, d'où le travail entrepris avec l'OCEF pour la certification du processus de certification.

La certification du processus de transformation permettra à la viande de l'éleveur de se retrouver sur les étals des boucheries de Nouméa. Une inspection des boucheries est à prévoir en 2019.

- L'OCEF - Office de Commercialisation et d'Entreposage Frigorifique - a été créé en 1963. Il a pour mission la régulation des marchés agricoles et en particulier de la viande et de la pomme de terre, par l'achat, le traitement et la mise en marché des productions locales et l'importation des compléments nécessaires aux besoins du territoire.
- L'OCEF apporte à tous les acteurs de ces filières les garanties suivantes : écoulement prioritaire de la production locale qualité contrôlée des produits approvisionnement constant et régulier du marché des viandes et de la pomme de terre.

Tableau n°08 : synthèse des membres actifs du groupe

Désignation/Lieu/Année	2017		2018			
	Nouméa	Païta	Nouméa	Païta	Thio	Yaté
Producteurs	15	13	14	19	2	4
Consommateurs	11	8	8	6	1	1
Inspecteurs confirmés consommateurs	7	3	7	5	-	-
Inspecteurs confirmés producteurs	8	5	8	8	-	-
Nbre de PDG réalisés	18	17	13	14	2	3
Nbre d'inspections effectuées	11	8	15	17	-	3
Total des producteurs labellisés (BP ou BPC)	6	5	9	9	-	2
Nbre de Réunions annuelles	9	10	13	13	1	3

Les réunions avec les partenaires

- ✓ 27 juin : réunion de préparation pour la Foire de Bourail
- ✓ 02 août : COTECH du CTEM à Nassandou Bourail
- ✓ 21 août : visite de l'abattoir de Bourail, en vue d'une certification
- ✓ 18 octobre : conférence à la province Sud sur la « Valorisation des matières organiques exogènes (compost, déchets verts, boues de STEP, cendres, etc.) par un retour au sol : Quels risques de transfert des éléments traces métalliques ? », conférence animée par Audrey LEOPOLD, chercheuse à l'IAC et Peggy GUNKEL-GRILLON, maître de conférences HDR à l'UNC.

Perspectives 2018 /2019

Lors de l'Assemblée Générale en juin 2018, la certification par Tiers a été adoptée. Un producteur de Nouméa et un de Païta ont pris leur engagement pour se faire certifier via cette nouvelle voie de labellisation BioPasifika.

En fin d'année 2018, ce mode certification n'a pas débuté, alors que les certificats de ces deux producteurs arrivent à échéance. La solution trouvée avec la coordinatrice est de faire passer leur dossier d'inspections et « demande de prorogation » au CTC de février 2019 afin de prolonger leur certification jusqu'en fin avril a minima.

A partir de mars 2019, l'animatrice sera en congé maternité pendant 4 mois, elle sera remplacée dès février 2019. L'objectif principal de la remplaçante sera de renouveler les certificats arrivant à échéance pendant le congé maternité de l'animatrice titulaire.

Comme les années précédentes, l'objectif sera toujours d'augmenter le nombre de producteurs certifiés ainsi que le nombre d'adhérents consommateurs.

Au retour de l'animatrice, il faudra aussi continuer le travail pour dynamiser les groupes locaux de Yaté et Thio :

- Sur Yaté, trouver de nouveaux producteurs, effectuer une formation à l'inspection, rencontrer le nouveau directeur de l'ADEVY (remplaçant de Coline)
- Sur Thio : continuer le processus de certification avec les deux personnes qui ont déjà rédigé leurs PDG, organiser leurs inspections, travailler avec Mara Jati pour la centralisation et la commercialisation des produits bio.



Figure x : Stand COOP1, Foire de Bourail

3. Coordination territoriale de la certification biologique

La charge de travail de la coordination continue de croître pour gérer l'instruction des dossiers et les réponses aux nombreuses sollicitations liées à la certification, correspondant à un équivalent temps plein.

Tous les GL formalisés ont été rencontrés, à part Yaté et Ouvéa (24 réunions de GL en 2018).

3.1. Gestion de la certification

Le nombre de producteurs certifiés s'est maintenu autour d'une centaine, malgré 28 attributions du label sur l'année 2018. En effet, il y a eu une perte d'un certain nombre de certifiés en province Nord dû à l'absence d'animation.

À la suite de la décision prise en 2016 de n'étudier les dossiers en renouvellement en CTC qu'une année sur deux, il faut souligner que les CTC ont été particulièrement chargés : 66 dossiers étudiés en CTC en 2018 contre 22 en 2017 (et 53 en 2016). Il faudra probablement envisager un travail de concert avec les animateurs pour lisser progressivement le nombre de dossiers sur 2 années. A date, les CTC des années paires sont très chargées et ceux des années impaires beaucoup moins.

De plus, du fait de l'absence d'animateur à Lifou et en province Nord pour une bonne partie de l'année, 13 dossiers ont été étudiés qui provenaient de groupes locaux sans animateur. Cela représente une charge de travail supplémentaire important pour la coordination.

Malgré nos efforts, il est très difficile de maintenir une parfaite continuité dans le renouvellement des certifications sur les zones sans animateurs et impossible d'accompagner de nouveaux producteurs pour rentrer dans la démarche de certification. Ces GL ont donc péniblement survécu sans se développer.

Enfin, il est à noter que de nouveaux types de production ont été certifiés pour la première fois, ce qui a impliqué de nouveaux débats et arbitrages sur la NOAB :

- Volailles : 4 éleveurs de poules pondeuses ont été certifiés en 2018. Il y a de nombreuses attentes sur les poulets de chair, d'où la nécessité d'un guide de lecture avicole.
- Bovin : certification d'un éleveur bovin professionnel et du processus d'abattage et de transport de l'OCEF
- Cosmétiques : certification de savons et shampoings

Une formation à l'inspection a eu lieu à Païta en mai et une autre à Lifou en septembre, permettant de former 15 nouveaux inspecteurs.

3.2. Organisation

Quatre Comité Territorial de Certification ont été organisés en 2018, tous à Nouméa avec un déjeuner participatif où chacun apporte un plat, dans un souci d'économie.

Les efforts ont été poursuivis pour augmenter l'efficacité du travail considérant la quantité de dossiers à étudier (16,5 dossiers par réunion en moyenne) avec la création de fiche de synthèse notamment. De plus, afin d'encadrer au mieux le travail, le travail d'enregistrement des décisions du CTC a été poursuivi. Un enregistreur a été acheté afin de pouvoir vérifier le contenu des échanges en cas d'incompréhension ou de désaccord.

Face aux problématiques récurrentes du CTC (quorum, conditions d'animation difficile, charge de travail), la coordination et les membres du CTC ont interpellé le CA pour prendre des mesures. Cette sollicitation a abouti à la réforme du CTC votée au CA du 16 novembre 2018. Le CTC est désormais composé de 3 collèges de 4 sièges à voix délibérative : producteurs, consommateurs et organismes qualifiés.

Les membres des collèges producteurs et consommateurs sont désormais tirés au sort parmi l'ensemble de nos inspecteurs qualifiés. Pour pouvoir délibérer, il faut qu'au moins 2 représentants de chaque collège soient présents.

Cette nouvelle organisation permet notamment de régler définitivement le problème du quorum et permettre ainsi au comité de délibérer. De plus, les retours sont très positifs de la part des adhérents qui n'avaient jamais siégé auparavant. Cela permet à nos adhérents inspecteurs d'avoir une vision globale et une meilleure compréhension de toutes les étapes de notre procédure de certification. Connaissant les exigences du CTC, ceux-ci sont ensuite plus consciencieux lors des inspections.

De plus, la présence des organismes qualifiés (ADECAL, Agence Rurale, IAC et SIVAP) apporte des connaissances techniques nécessaires et fluidifie nos relations ainsi que la communication avec nos partenaires.

3.3. Mise à jour de la liste des intrants autorisés

La liste des intrants est mise à jour et publiée régulièrement sur notre site internet (<http://labelbiopasifika.nc/>). Un travail de recherche important a été mené par la coordination à la fois sur les intrants pour lesquels une demande d'autorisation a été faite mais aussi afin de savoir comment ce sujet est géré par nos homologues à travers le monde.

Une procédure de validation des intrants a été votée en CA en août 2018. Une Commission Intrants a ainsi été créée afin de répondre aux sollicitations pour lesquelles la NOAB et ses annexes ainsi que la guideline PS1 de 2013 ne permettent pas de répondre, notamment sur les amendements produits localement.

La direction et la coordination ont ensuite travaillé avec nos partenaires institutionnels afin de les mobiliser au sein de la commission intrants et du CTC.

3.4. Questions techniques en lien avec le POETCOM

Cette année encore, BioCaledonia a sollicité le PoetCom :

- Sur la question des conditions de conversion des poules pondeuses (pas de réponse à date)
- Sur l'utilisation de l'aiguillon électrique en élevage bovin (pas de réponse à date)
- Sur l'utilisation de l'acide formique pour l'engrais de poisson (réponse négative)

La nouvelle organisation du comité Normes et certifications n'a pas eu les effets escomptés, probablement dû à l'absence de ressources humaines dédiées au Poetcom.

BioCaledonia attend beaucoup de l'audit du Poetcom et de la NOAB demandé pour 2019.

3.5. Mise à jour des documents du système qualité et création de documents

Le travail de réforme statutaire et documentaire de l'association a été poursuivi par l'équipe salariée.

Plusieurs documents du système qualité ont été finalisés et validés :

- Le guide de lecture apicole
- Les engagements
- La procédure de validation des intrants
- La composition et l'organisation du CTC

Le travail sur la mise à jour de nos documents qualités s'est poursuivi tout au long de l'année plus particulièrement sur les plans de gestion et les grilles d'inspection, qui doivent désormais être validés dans une instance décisionnelle.

Par ailleurs, un référentiel adhérents formalisé a été créé et mis à jour.

3.6. Certification par tiers

Les documents internes ont été modifiés et validés le 30 juin 2018, par l'Assemblée Générale, pour permettre à BioCaledonia d'intégrer les producteurs certifiés par tiers lors.

La certification par tiers n'est pas encore opérationnelle pour des raisons extérieures à BioCaledonia.

3.7. Suivi et évolution de dossiers importants

- Guide de lecture apicole :

Les administrateurs apiculteurs, le CPA et la coordination ont finalisé le guide de lecture apicole et l'ont présenté en CA, où il a été validé le 16 novembre 2018.

- Certification de l'abattoir de l'OCEF :

La coordination a travaillé de concert avec l'OCEF, le GL de Païta et le soutien du GDS-A pour trouver des solutions aux blocages sur la certification du processus d'abattage et de transport de l'OCEF pour les bovins. Il reste aujourd'hui à travailler sur la commercialisation avec l'aval de la filière.

Cela a impliqué 4 visites de l'abattoir, des échanges avec des abattoirs en France ainsi qu'avec nos homologues d'Océanie et d'ailleurs.

- Certification des aviculteurs :

La certification de 4 éleveurs de poules pondeuses sur l'année 2018 a soulevé de nombreuses questions en interne. Afin d'y répondre, un travail a été mené de concert avec nos partenaires locaux et nos homologues étrangers.

- Foires et représentations

BioCaledonia a été présent durant les 3 jours de la Foire de Bourail grâce à la mobilisation de nos bénévoles et de nos adhérents, sous le pavillon de l'Agriculture.

Des animations pour expliquer la Bio à petits et grands ont été préparées pour l'occasion.

De plus, la Chambre d'Agriculture a distribué comme cadeaux des chapeaux de cowboys en chocolat certifiés BioPasifika ce qui a donné une bonne visibilité au label.

Nous avons aussi été représentés régulièrement par nos bénévoles lors d'évènements plus locaux : jeudi de la province Sud, fête de la mandarine à Canala, marché de Farino et de Moindou...

- Commercialisation :

BioCaledonia met en lien les producteurs souhaitant commercialiser et les distributeurs en recherche de produits bios.

Un besoin d'accompagnement et de contrôle des distributeurs sur l'utilisation des SIQO est de plus en plus pressant avec des volumes de production en hausse et un attrait toujours plus fort des consommateurs pour les produits certifiés locaux.

De plus, la certification de la filière bovine pose la question de la non-contamination et de l'identification claire de la viande bio tout au long de la chaîne de commercialisation.

C'est un chantier qu'il faudra finaliser en 2019 avec tous les acteurs de la filière.

- Formation IFAP :

La coordination a été mobilisée par l'IFAP pour former les techniciens de la Province Nord à la certification en Agriculture Biologique en Nouvelle-Calédonie.

- Intrants et semences :

Le chantier continue et avance avec nos partenaires institutionnels.

1.8 Défense du signe et application de la loi de pays

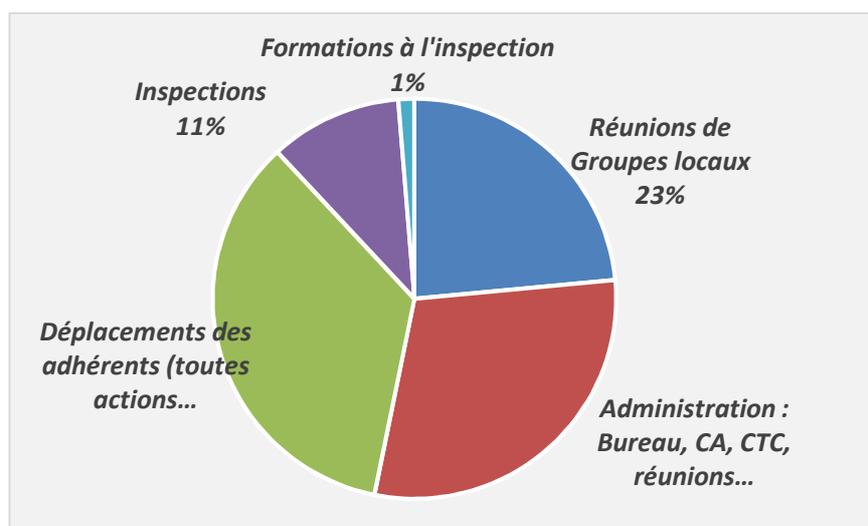
En 2018 encore, BioCaledonia a constaté de nombreuses utilisations abusives du terme « bio », qui a mené à de plusieurs avertissements aux producteurs et dénonciations à la DAE, restées sans suite.

4. Quelques données 2018

4.1. Activités des adhérents – bénévoles

La dynamique de certification BIOPASIFIKA repose sur le système participatif de garantie, en lien avec la Norme Océanienne d'Agriculture Biologique. L'implication des adhérents est essentielle tout au long du processus de certification biologique.

Afin de valoriser l'investissement des adhérents au sein des activités de l'association, voici un récapitulatif des activités bénévoles en heures, assurés par nos adhérents.



Graphique n°xx : répartition de l'investissement bénévole des adhérents

Le nombre total des heures bénévoles est estimé à 7 000 heures sachant qu'il manque les informations pour les réunions de GL d'Ouvéa et de Ponérihouen.

Ce volume horaire correspondant à 3.5 Equivalents Temps pleins est réparti par ordre d'importance – hors déplacements entre :

- 1/ l'administration de l'association et de la certification, réunions des groupes locaux,
- 2/ les réunions de groupes locaux
- 3/ les inspections (dans le cadre des procédures de certification) et des déplacements,
- 4/ les formations à l'inspection, en lien avec l'équipe salariée.

Par rapport à 2017, 2018 se caractérise essentiellement par davantage de mobilisation au global, + de Déplacements et + de réunions liées à l'Administration. Sans cet investissement, l'association ne serait pas en mesure d'assurer toutes ses missions.

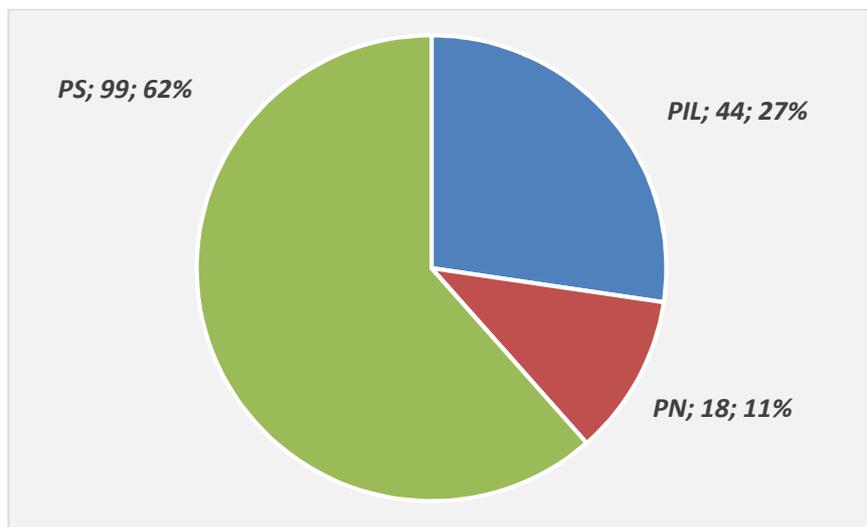
4.2. Adhésions

Tableau n° 09 : détail des effectifs adhérents 2018, par province

<i>Effectifs / Province</i>	Province des Îles Loyauté	Province Nord	Province Sud	Total
Producteurs ou transformateurs	31	12	74	117
Consommateurs	13	6	25	44
Total	44	18	99	161

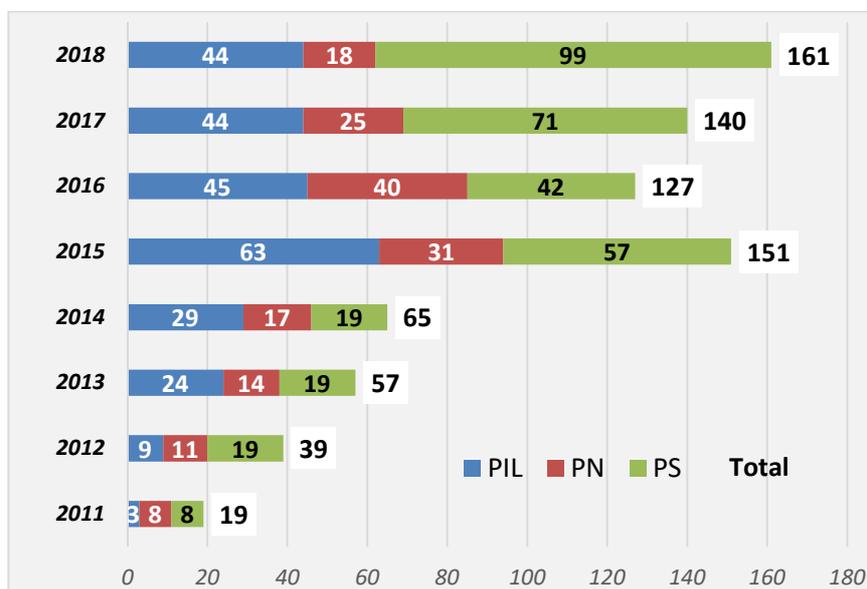
Au 31/12/2018, l'association compte 161 adhérents qui ont réglé leur cotisation annuelle :

- 117 producteurs ou transformateurs,
- 44 consommateurs.



Graphique n°xx : nombre d'adhérents par province, en 2018

La province Sud concentre 62% des adhérents. La province des Îles Loyauté se place en seconde position avec 27% des adhérents. Enfin, la province Nord compte 11% des adhérents de l'association. Voici l'évolution des adhésions depuis 2011 :



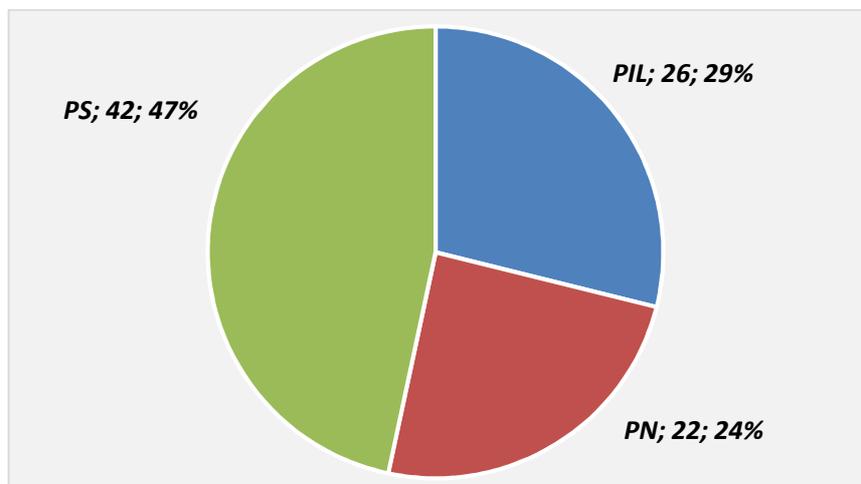
Graphique n°xx : évolution du nombre d'adhérents, par province

Entre 2011 et 2018, le nombre d'adhérents a été multiplié par 8.5. A noter la très forte progression pour la province Sud qui compte 99 adhérents sur les 161, soit 61%, en 2018.

4.3. Certifications

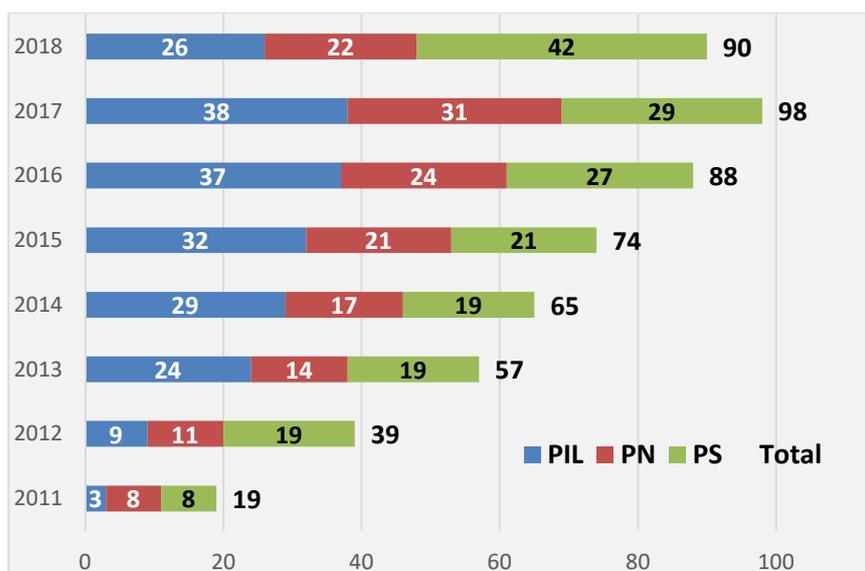
90 producteurs sont certifiés via le label BioPasifika en 2018 (selon la liste publiée sur notre site www.labelbiopasifika.nc, fin décembre 2018), sur l'ensemble du territoire.

La répartition par province est la suivante :



Graphique n°5 : nombre de certifiés BIOPASIFIKA, par province, en 2018

Le graphique ci-dessous présente la progression des certifications depuis 2011.



Graphique n°xx : évolution du nombre de certifications, par province

En 2018, 90 sont certifiés, contre 98 en 2017, soit une diminution de 8% sur la période qui s'explique par une baisse dans les provinces Nord et Îles Loyauté, compensée, pour partie, par la province Sud.

Par rapport à 2017, en 2018 :

- + 45% en province Sud (+13 certifiés),
- - 29% en province Nord (-9 certifiés),
- - 32% en province des Îles Loyauté (-12 certifiés).

La province Sud se démarque par une forte progression du nombre de certifiés BIOPASIFIKA. Les 2 autres provinces marquent un recul important qui s'explique, essentiellement, par :

- Une dynamique d'animation « salariée », affaiblie par les baisses successives de leurs dotations provinciales,

- Le cycle des renouvellements des certifications. Par exemple, à Ouvéa, tous les producteurs ont perdu leur certificat octroyé au bout de 2 ans. Fin 2018, plus aucun producteur d'Ouvéa n'est certifié BioPasifika.
- Des difficultés, pour les membres des GL concernés, à se mobiliser de manière autonome.

Cependant, il faut noter que Lifou a démontré sa capacité à se mobiliser et à animer le dispositif de certification par SPG sans appui salarié (la zone d'activité de l'animateur a été modifiée fin 2018 afin de couvrir l'ensemble de la province des Îles Loyauté) : sur le 26 certifiés BIOPASIFIKA des îles Loyautés, 11 sont de Lifou et 15 sont de Maré.

4.4. Volumes de production

Les données sur les volumes de production sont issues des informations transmises par les adhérents / producteurs-transformateurs certifiés. Elles permettent d'avoir une approximation des volumes de production pour l'année 2018. Une nouvelle enquête, mise en place en partenariat avec la DAVAR et l'ensemble des organismes de gestion des signes de Qualité – dont Biocalédonia, a été envoyée aux producteurs en début d'année 2019 pour affiner ces données de production et les intégrer dans le mémento annuel de statistiques agricoles.

2018 marque l'arrivée en quantité des produits animaux avec la viande bovine et plusieurs élevages de poules pondeuses. La production biologique a essentiellement pour origine les productions végétales.

En province Sud, la variété des produits certifiés est importante, avec des productions et des unités de mesure différentes et posant des enjeux d'intégration pour tenir de leur valeur : 1 kg de vanille ou 1 L d'huile essentielle n'est pas comparable à 1 Kg de tubercule.

Tableau n° 10 : Données brutes, par type de productions et par provinces

Productions en 2018	Province Sud	Province Nord (estimée)	Province des Îles Loyauté	Total
Maraîchage (kg)	120 540	1 765	3 220	125 525
Fruits (kg)	22 741	10 827	12 370	45 938
Tubercules (kg)	5 503	15 404	13 700	34 607
Vanille verte (kg)	69		836	905
Miel (kg)	5 018	0	1 700	6 718
Produits dérivés de l'apiculture	258		120	378
Viandes (poids vif kg))	12 280			12 280
Pains (1 unité =0.5 Kg)	23 000			23 000
Chocolat (kg)	1 000			1 000
Confiture (kg)	160			160
Infusion (kg)	33			33
Savon (kg)	365			365
Œufs (unité)	102 087			102 087
Essaims (unité)	145			145
Reine (unité)	240			240
Essence de niaouli (L)	168			168
Huiles (L)	37			37
Flours coupés (tige)	500			500
Feuillages (botte)	300			300
Total	190 967 <i>(pour les produits donnés en Kg uniquement)</i>	27 996	31 946	

Afin d'intégrer les autres unités/productions aux Kg déjà comptabilisés, voici un tableau complémentaire :

Tableau n° 11 : Equivalence pour quelques données de productions 2018

Productions concernées	Données brutes	Données estimées en Kg
Œufs (unité – 60 g/unité)	102 087	6 125
Essaims (unité)	145	/
Reine (unité)	240	/
Essence de niaouli (L)	168	168
Huiles (L)	37	37
Fleurs coupés (tige)	500	/
Feuillages (botte)	300	/
total		6 330

Sachant que seul la province Sud est concernée par ces équivalence, la quantité produite passerait de 190 967 kg à 197 297 kg pour cette province.

Pour l'ensemble des provinces, la production biologique est donc 257 239 kg.

Tableau n° 12 : Comparatif 2018/2017

Productions	Total 2018	Rappel 2017	Evolution en % (2018/2017)
Maraîchage (kg)	125 525	104 220	+20 %
Fruits (kg)	45 938	47 660	-4%
Tubercules (kg)	34 607	36 270	-5%
Vanille verte (kg)	905	1 140	-20 %
Miel (kg)	6 718	10 390	-35%
Produits dérivés de l'apiculture	378	310	+22%
Viandes (poids vif kg)	12 280	1 440	+ 752%
Pains (1 unité =0.5 Kg)	23 000	4 500	+411%
Sirops (L)	0	360	
Chocolat (kg)	1 000		
Confiture (kg)	160		
Infusion (kg)	33		
Savon (kg)	365		
Œufs (unité)	102 087		
Soit estimation en kg	6 125		
Essaims (unité)	145		
Reine (unité)	240		
Essence de niaouli (L)	168		
Soit estimation en kg	168		
Huiles (L)	37		
Soit estimation en kg	37		
Fleurs coupés (tige)	500		
Feuillages (botte)	300		
Autres		3 710	
Total	257 239 <i>(pour les produits donnés ou estimés en Kg uniquement)</i>	209 640	+23%

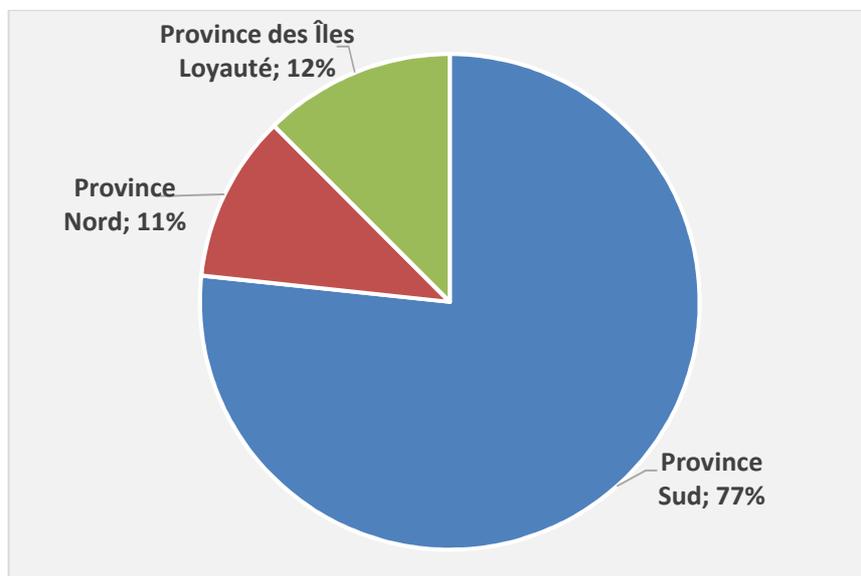
Selon les données prises en compte, la production biologique BioPasifika en 2018 a progressé de 23% par rapport à 2017.

Les productions en hausse sont plus particulièrement la viande (bovine), les œufs, le maraîchage. Les productions en baisse sont la vanille verte, le miel.

⇒ **L'approche par le chiffre d'affaires, déjà discutée lors de précédentes AG serait plus pertinente.**

Comme le montre le graphique suivant, la part de chaque province est 2018 est la suivante :

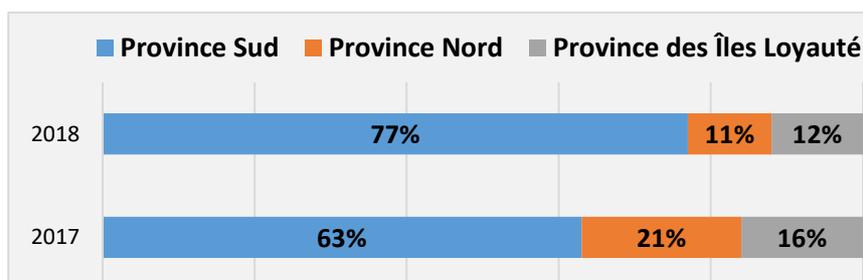
- Province Sud : 297 197 kg,
- Province Nord : 27 996 kg,
- Province des Îles Loyauté : 31 946 kg.



Graphique n°xx : Répartition de la production globale par province (en %)

La province Sud pèse pour 77% de la production globale certifiée Biopasifika ; la province Nord pour 11% et la province des Îles Loyauté pour 12%.

A titre de comparaison par rapport à 2017, voici le graphique suivant :



Graphique n°xx : production globale par province (en %) en 2017 et en 2018